JURNALD RECEIVE

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE BOUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date. Pour Roubaix, 25 p francs par an.

14 p six mois.

7 50 p trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grant Course, 56,

On rend compte des ouvrages dont l'auter dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et Cia, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE, BUILDER et Cie, pour les villes de Roubaix ét Tourcoing.

L'imprimerie du Journal de Roubaix est transférée Grande-Rue, 56.

> ROUBAIN 7 janvier 1862.

On assure que le *Moniteur* publiera in-essamment le décret de convocation des

cessamment le décret de convocation des Chambres. Il se confirme que le discours de la con-ronne annoncera la clôture de la législa-ture actuelle comme devant être pronon-

cée aux termes de ses travaux en 1862. Les collèges seraient convoqués à la fin de mai ou au commencement de juin. On commence à s'occuper, dans la salle des Etats, des préparatifs pour l'ouverture de la session de 1862.

On annonce comme devant paraître au premier jour une circulaire de M. de Persigny sur la loi des signatures : cette cir-circulaire fixerait définitivement la légis-lation.

On lit dans le Pays:

on it dans le Pays:

a Après la dépéche de M. Thouvenel, celle du comte de Rechberg; après celle du comte de Rechberg, une lettre adressée per le conte de Bernstorff à M. de Gerolt, envoyé prussien à Washington.

M. le comte de Rechberg, sans entrer dans un examen détaillé de la question de le desit est d'avis a que l'Angleterre ne

dans un examen détaille de la question de droit, est d'avis « que l'Angleterre ne pouvait guère se dispenser de réclamer contre l'atteinte portée à son pavillon et d'en demander une juste réparation. » Que le gouvernement de Washington soit équitable et modéré, il peut, sans le moindre sacrifice à sa dignite, accueillir les demandes de l'Angleterre. Voilà toute la dépèche du ministre des affaires étrangères d'Autriche.

gères d'Autriche.

M. le comte de Bernstorff pense, comme M. de Rechberg, que l'Angleterre n'a élevé aucune prétention qui puisse froisser les sentiments du president Linoln, et il serait heureux d'avoir contribue

 la solution pacifique du conflit.
 En réalité, ces dépêches officielles condamnent, comme l'a fait déjà l'opinion condamnent, comme i a lant de la repinopublique en Europe, la conduite du capitaine Wilkes. Elles conseillent la paix : il ne faut donc y voir ni promesse ni engagement, c'est un avertissement, un conseil amical plutôt, peut-être une déclaration de principes. » — J. Gautrelef. Un relevé publié dans les annales du

Un relevé publié dans les annales du commerce extérieur, et mis au jour par le ministre du commerce, fait connaître quelle importance a acquise la navigation française avec les ports anglais du nord-est; où se chargent lles charbons.

En 1889, le commerce sous pavillon français avait été (entrées et sorties réunies) de 2,384 batiments et de 223,699 tonneaux. Il s'est élevé en 1860 à 3,087 bâtiments, d'un port total de 279,901 tonneaux. La part du port de Sunderland a été la plus considérable : 1,200 navires et 110,353 tonneaux. 110,353 tonneaux.

On a de bonnes nouvelles de Chine; une dépêche de Pêkin, datée du 1er novembre, et parvenue au Moniteur par la voie de Saint-Péterbourg, annonce que le jeune empereur est enfin arrivé à Pékin. Le prince Kong, le négociateur du traité de paix, est régent de l'empire; et le conseil suprême, composé d'éléments hostiles aux Européens, a été dissous.

Une dépêche de Bombay, du 12 décem-bre , annonce que Nana-Saïb a été arrêté à Currachee , au moment où il s'embar-

S'il fallait en croire une dépêche de l'Agence Continentale, de nouveaux conflits se seraient reproduits entre les garnisons prussienne et autrichienne de la forteresse de Rastadt. Onelques soldats o été tués, plusieurs grièvement blessés.

M. Alphonse Hardon, entrepreneur général des travaux de canalisation de l'isthme de Suez, vient de recevoir de l'empereur de Russie la croix d'officier de l'ordre de St-Stanislas (troisième classe). Cette distinction a été accordée à M. Alphonse Hardon à l'occasion de l'ouver-ture du temple russe de la rue de la Cesiv

ture du temple russe de la rue de la Croixdu-Roule, qui a été construit par M. Har-don sur les plans d'un architecte russe et qui rappelle, par son élégance et ses clo-chetons dorés, la chapelle grecque de Wiesbaden.

On assure que M: Declercq va repartir pour Berlin où l'attendraient de nouvelles propositions des négociateurs prussiens pour le traité de commerce entre la France et l'Allemagne.

Des lettres de Turin annoncent la pro-chaine arrivée du général Garibaldi dans

La commission impériale créée en vue de l'exposition de Londres, vient d'être saisie d'un projet de collège international conçu par M. A. Barbier, assurfacturier à Clermont-Ferrand, sur les bases sui-

à Clermont-Ferrand, sur les bases suivantes:

Ce collège international strait composé de quatre établissements: un en Allemagne, l'autre en France, le troisième en Angleterre, le quatrième et Italie. On y réunirait des enfants des quatre nations dans une proportion à peu près égale et un enseignement d'abord, elémentaire, puis supérieur, leur serait anné d'après un programme unique résur ant les meilleures méthodes. L'enfant, d'ét à 10 ans, passerait d'un établissement l'autre, et quand il aurait passé succe sivement une année dans chaque pays dans les classes inférieures, il recommence ait la même rotation pour les cours super surs, de mannière à savoir les quatre lan, ses à 18 ans. Pour l'exécution de ce projet. M. A. Rarbier offre quatre prix de 2,000 fr., 1,500 fr., 1,000 fr., 500 fr. aux auteurs les meilleurs mémoires sur la création o ce collège international. Ces mémoires devront être envoyés à la commission d'or anisation de l'exposition française de Lor res au plus tard le 31 mai prochain. Tou se les nations sont admises à concourir : mis les mémoires, pour la facilité de tur examen, devront être écrits ou traduit en français, Ils auront à traiter:

1º Des considérations géne des sur l'ensignement;

Du programme des études; Des établissements à fonder; Du budget des recettes et dépenses; De l'organision financière.

Le jury, après avoir pris connaissance de ce programme, a émis, à l'unanimité, l'avis que le projet de M. Barbier, est émi-nemment utile et répond à une des be-soins sociaux créés par le develloppement des relations internationales de notre

Cette délibération a été insérée au

Tribunaux. L'INCIDENT DE PÉRIGUEUX.

Nous avons rapporté dans notre numéro

du 3 janvier un fait très grave qui s'est produit, le 27 décembre, à l'audience du tribunal civil de Périgueux, présidée par M. Saintespès-Lescot. On lit à ce sujet dans le Droit :

« Ce fait a vivement ému l'opinion pu-

blique, et le corps des avocats a été pro-fondément blessé.

fondément blessé.

Le conseil de l'ordre, réuni le jour même, a voulu, avant de prendre une détermination, s'entourer de tous les renseignements propres à l'éclairer, et, après un examen approfondi, il a, dans une réunion du 31 décembre, détibéré qu'it y avait lieu de réclamer, nay les voics ledit examen apprionant, n a dans une reunion du 31 décembre, délibère qu'il y avait lieu de réclamer, par les voics legales et régulières, la réparation de l'injure reçue. Cette délibération, précèdée de l'exposé minutieux des circonstances de l'affaire, a été envoyée au ministre de la justice et au procureur général près la cour impériale de Bordeaux.

• De plus, les avocats du barreau de Périgueux, nus par le sentiment de leur dignité offensée, sont disposés à attendre avec respect et confiance la solution de ce débat, avant de reprendre la parole devant le magistrat auquel ils reprochent sa violence contre l'un d'eux.

• A l'audience du 2 janvier, aucun avocat n'a paru à la barre; les avoués ont lu leurs conclusions et déposé leurs pièces. L'audience a duré une demi-heure.

• Les délibérations du conseil et les

L'audience a dure une demi-neure.

Les délibérations du conseil et les mesures prises par les avocats seront communiquées aux autorités judiclaires et à tous les conseils de l'ordre en prance.

INDUSTRIE HOUILLÈRE DU NORD.

D'un rapport adressé au conseil général du Nord, nous extrayons quelques ren-seignements intéressants sur la position de l'industrie charbonnière de ce départe-

ment.

La production houillère du département du Nord s'est élevée, en 1860, à 10,350,000 tonnes hectolitre; ou 1,600,000 tonnes lest-à-dire 3 p ur cent de plus qu'en 1859. Ce chiffre de la France (7,600 de 100 tonnes) et 11 pour cent de sa consommation (13,800,000 tonnes. En 1858, la production du departement atteignait dejà le même chiffre de 1,600,000 tonnes; mais elle était relativement plus élevée, car elle formait le guart 1,600,000 tonnes; mais elle était relativement plus élevée, car elle formait le quart de la production ,totale de notre pays (6,500,000 tonnes) et 13 pour cent de sa consommation (12,000,000 tonnes). Cette production du département est à peu près égale à sa propre consommation; les charbons qui sont envoyés dans l'intérieur de la France, et qui s'élèvent environ à 1 million de tonnes, sont remplacés par une quantité équivalente que l'on fait venir presque exclusivement de Belgique.

Le prix des charbons gras de la compaguie d'Anzin s'est élevé, en 1860 à 1 fr. 50 c. pour les petits consommateurs des

campagnes, à 1 fr. 25 pour les usines qui s'approvisionnent en compte content pour

campagnes, à 1 fr. 25 pour les usines qui s'approvisionnent en compte conrant pour leurs chariots, et il a varié de 1 fr. 30 à 1 fr. 35 l'hectolitre pour les expeditions faites par chemins de fer, et par bateaux aux consommateurs éloignés.

Les charbons gras de Douchy ont été vendus de 4 fr. 30 à 1 fr. 35 l'hectolitre.

Les charbons durs de la compagnie d'aniche n'ont été vendus qu'à raison de 4 fr. 10 l'hectolitre en moyenne. Ces charbons d'Aniche ne faisant que très-peu de fumée en brulant, il serait à désirer que l'usage s'en répandit autant que possible, au moins dans les villes. Les charbons anthraciteux (ou maigres) de Fresnes et de Vicoigne se sont vendus 1 fr. 40 l'hectolitre aux consommateurs de la campagne, tels que les briqueteries, fours à chaux, etc.; 1 fr. 20 aux usines du pays, et 1 fr. à 1 fr. 65 aux usines doignées qui s'approvisionnent par bateaux.

Depuis le commencement de l'ange 1861 les prix de vente ont une tendant à la baisse, et la consommation se restreint à cause du peu d'activité de toutes les industries en ce moment.

a cause du peu d'activité de toutes les in-dustries en ce moment.

M. l'ingénieur du district appuie les diverses mesures sollicitées par les com-pagnies houillères du Nord, savoir :

1º La diminution des droits sur les ca-naux ;

naux; 2º L'emploi exclusif de la houille fran-çaise pour les consommateurs de l'Etat, et

caise pour les consommateurs de l'Etat, et notamment pour la marine imperiale;
3º La réduction ou l'exemption totale de la redevance des mines;
4º La promulgation d'une loi semblable à la loi belge, permettant aux compagnies houillères d'obtenir, sur un avis de l'administration des mines, l'expropriation des terrains qui leur sont necessaires pour l'etablissement des chemins de fer d'embranchement;

l'établissement d'un droit de sortie 5° L'établissement d'un droit de sortie sur les perches qui s'exportent en Belgique pour le souténement des mines; P.-B—s. Dannis.

DÉPÉCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Turin, 3 janvier.

Garibaldi vient d'adresser aux carabi-niers génois une lettre dans laquelle il les invite à fourbir leurs armes, car voici ve-nir le moment de renouveler leurs preuves de bravoure.

Londres, 6 janvier. Le froment était en baisse ainsi que l'orge, les fèves et les pois. L'avoine était

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 8 JANVIER 1862.

- Nº 16. -

LE FILS ADOPTIF.

CHAPITRE LVIII.

DÉNOUEMENT.

La famille Bérard était toujours en proie à une poignante angoisse, car il ne se ma-nifestait' pas d'amélioration dans l'état de Jules, à l'égard duquel les préventions de M: François et de sa femme s'étaient dis-sipées depuis le rétablissement de la bonne intelligence entre les jumeaux. D'un autre côté, ils plaignaient et ils aimaient du fond du cœur l'infortunée Adèle, si cruel-lement deçue dans son amour qu'elle s'é-tait condamnée à l'exil et à la dépendance, et ils appréciaient mieux qu'autrefois ses précieuses qualités et l'élévation de ses précieuses sentiments Malgré le

Malgré le courage surhumain qu'il pui-sait dans son amour paternel, M. Auguste s'était vu contraint, par l'épuisement de ses forces, de se rendre en partie aux in-jonctions du médecin, c'est-à-dire de ne plus passer qu'une nuit sur deux au che-

vet du malade, cédant l'autre à Adolphe, dont rien n'avait pu ébranler la dange-reuse résolution d'alterner avec son oncle. Attiré par le bruit d'une voiture qui en-

Attre par le bruit à une voiture qui en-trait dans la cour, Adolphe s'approcha d'une fenètre. Un instant après, il ouvrait la portière en s'écriant : « Adèle! » et il lui tenduit la main pour l'aider à descen-

dre.

Le visage d'Adèle trahissait la plus vive inquiétude, et elle ne put d'abord profèrer une seule parole.

« Je vois qu'il n'est pas mort, dit-elle enfin, après avoir attaché sur Adolphe des

regards scrutateurs.

— Non, mais son état est toujours très-

grave.

— Pauvre Jules ! — puis-je le voir sur-

Pauvre Jules! — puis-je le voir sur-le-champ?
 Je l'ignore. Rendons-nous à son anti-chambre; nous consulterons tout à l'heure le médecin, qui est en ce moment auprès

Et là, Adèle s'informa avec la plus vive sollicitude de la santé de sa tante, de son oncle et de M. Auguste, dont les angoisses

devaient être si poignantes.

Que se passait-il pendant ce temps-là
dans la chambre de Jules ? Près de son lit
se tenaient M. Auguste et le docteur ; ce
dernier allongea le bras pour tâter le pouls du malade.

« Il est fort agité! » dit-il un instant

a li est fort agite! » dit-il un instant après.

Jules jouissait en ce moment de la piènitude de ses facultés intellectuelles, mais il était si faible qu'il avait de la peine à soulever sa main ; il se plaignait de douleurs dans la poitrine et de maux de tête.

« Que ça me fait du bien! murmura-t-il en regardant avec reconnaissance M. Auguste, qui lui anniquait sur le front une geste.

guste, qui lui appliquait sur le front une

compresse mouillée. « J'entends marcher dans l'anti-chambre, pensa-t-il, et, si je ne me trompe, c'est Adolphe; je reconnais sa voix. » Ses joues étaient encore brûlantes de flèvre et ses yeux ardents. « Oncle chéri, dit-il à M. Auguste, je vous en prie, allez dire... M. le docteur, approches.

approchez.

- Que désirez-vous, M. Jules? - Qu'elle entre... je suis si impatient

— Qu ene entre...

— Mile Adèle?

— J'ai l'ouie fine, M. le docteur. Et un rayon de joie illumina ses yeux.

— Mais croyez-vous avoir déjà la force de supporter sa présence?

— La force? Qu'importe! répliqua-t-il

vivement.

— Il importe beaucoup; l'impression pourrait être fatale.

— Eh bien, après? Une mort douce, celle-là! Si Adèle n'entre pas, je vais la trouver, » ajouta-t-il; et, par un effort, il parvint à se mettre sur son séant, puis il regarda d'un air suppliant son oncle Auguste.

Je vous en prie. M. le docteur dit celui-ci, permettez à Adèle de se présen-

Voyant l'agitation du malade, le docteur Voyant l'agitation du malade, le docteur céda, et la porte se rouvrit quelques minutes après. Aussitôt un tremblement nerveux s'empara de Jules, et une pâleur mortelle se répandit sur son visage. Adèle s'approcha en chancelant et s'agenouilla

près du lit en fondant en larmes; le mala-de retomba évanoui sur ses coussins.

M. Auguste s'empressa de relever Adèle, et, après l'avoir pressée tendrement sur son cœur, il lui dit, en la conduisant au fauteuil qu'il venait de quitter : « Prends ma place. » et il sortif. ma place, » et il sortit.

Adèle, assise au chevet du malade, se mit à lui frotter les tempes avec de l'eau

de Cologne.
« Est-ce un rêve? balbutia-t-il, ne tar-

dant pas è rouvrir les yeux.

— Non, Jules; me voici, et je vais être ta garde; je sais que tu es innocent du crime qui m'a fait rompre avec toi. »

Il chercha à lui prendre la main pour la porter à ses lèvres; mais, comme la force lui fit défaut, Adèle saisit cette main dans les risques et le lui pressa avec effusion.

les siennes et la lui pressa avec effusion.
« Mon Dieu, que je suis heureux! » murmura-t-il.

A son retour, le médecin reconnut avec A son retour, le meaecht reconnut avec anxiété que cette entrevue avait violemment agité le malade, et qu'il était à craindre que la nuit ne fût mauvaise et même signalée par une crise violente. Il ne le cacha point à Adèle, qui le pressait de questions. « Aurez-vous la force, lui demanda-t-il, de le veiller jusqu'à demain matin? matin 9

 Je n'aurais pas le courage de m'en dispenser, répondit-elle en tremblant, car elle comprenait bien que le docteur lui palliait encore la redoutable verité. « M. Auguste, poursuivit-elle, est épuisé par la fatigue et surtout par les tortures morales, et je ne souffiriai pas qu'Adolphe continue de s'exposer en donnant des soins à Jules; à moi seule désormais ce

privilège.

— Mais, mademoiselle...

— Pas d'objections, je vous en supplie,

— Pas d'objections, je vous en suppne, M. le docteur, c'est mon devoir. Au sur-plus, je suivrai religieusement vos pres-criptions; vous pouvez y compter. • Le langage d'Adèle trahissait tant d'ab-

négation et d'énergie que le médecin n'osa pas lui déchirer le cœur par un refus. Tous les orages qui grondaient dans le sein de Jules, s'apaisèrent d'eux-mêmes quand il vit à ses côtés l'objet exclusif de son ardent amour. Toutefois, ce ne fut qu'après plusieurs accès fort douloureux qu'il s'endormit vers 11 heures du soir, et il ne rouvrit les yeux qu'à 3 heures du matin.

Mademoiselle, dit le docteur à Adèle

« Mademoiselle , dit le docteur à Adèle après sa première visite matimale , je suis relativement fort satisfait, et j'espère voir se produire .d'un moment à l'autre , un mieux sensible, à moins d'imprèvu. »

Cet espoir, ravivant celui de la famille entière, releva son moral. A peine quelques jours s'étaient-ils écoules que tout danger sérieux avait disparu, et que Jules lui-même, delivré de ses douleurs et sentant renaître ses forces, murmurait, la tête appuyée sur le sein d'Adèle : « A présent, du moins, j'ai une raison de tenir à la vie. »

Malheureusement, à peine rassurée de côté, la famille Bérard fut cruellement ce côté, la famille Bérard fut cruellement éprouvée d'un autre: tout à coup, Adolphe fut atteint de la même maladie qui avait failli enlever Jules, et en moins de quarante-huit heures elle fit des progrès si effrayants que le docteur, vivement presse, supplié par M. Auguste de lui dire toute la vérité, quelque dechirante qu'elle pôt être, lui avoua que, de l'avis unanime des médecins appeles en consultation, les symptômes étaient des plus alarmants.

Nous ne chercherons pas à peindre le désespoir de M. François Bérard. Car, bien qu'on lui tôt une partie de la vérité, il était loin de se faire illusion et îl voyait dejà la mort lui enlever son fils unique, Ce malheureux père avait la tête perdue,

(") Reproduction interdite.